

MALI

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION DENOMMEE «Programme d'appui à la réalisation d'études et de consultations »

NI : 15825/13
N° CTB : MLI/04/01411

Vu la convention spécifique dénommée « Convention spécifique entre le Royaume de Belgique et la République du Mali relative au financement d'un programme d'appui à la réalisation d'études et de consultations » conclue entre le Royaume de Belgique et la République du Mali en date du 30 juin 2004, ci-après dénommée 'la Convention spécifique' ;

Vu la convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération dénommée « Programme d'appui à la réalisation d'études et de consultations – NI : 15825/13 », signée le 25 novembre 2004 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par Monsieur Carl Michiels, en sa qualité de Président du Comité de Direction, ci-après dénommée « la Convention de mise en oeuvre » ;

Vu le contrat de gestion conclu entre l'Etat belge et la CTB le 15 octobre 2002, ci-après dénommé « le 2^{ème} Contrat de Gestion » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1er **Augmentation du montant de la contribution belge**

Suite à la signature de l'Echange de Lettres des 29 septembre 2005 et 25 janvier 2006, le montant de la Prestation de Coopération « Programme d'appui à la réalisation d'études et de consultations », indiqué à l'article 2.1 de la Convention de mise en oeuvre du 25 novembre 2004, est augmenté de 22.102,77 EUR.

Article 2 **Actualisation du coût, du plan financier et du prix**

L'article 2.1 de la Convention de mise en oeuvre est modifié comme tel : Le prix pour la mise en oeuvre de la Prestation de coopération est de **522.102,77** euros (cinq cent vingt-deux mille cent deux EUROS septante-sept CENTS).

L'article 2.2 de la Convention de mise en oeuvre est remplacé par l'article suivant :

2.2. Composition du prix

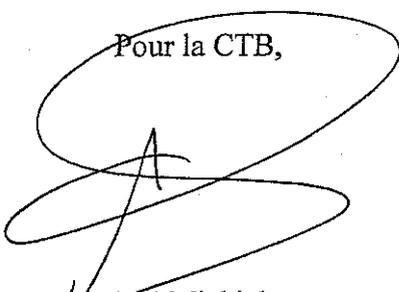
Le prix total de la Prestation de coopération à mettre en œuvre par la CTB est de **522.102,77** euros (cinq cent vingt-deux mille cent deux EUROS septante-sept CENTS) et est ventilé selon les rubriques suivantes :

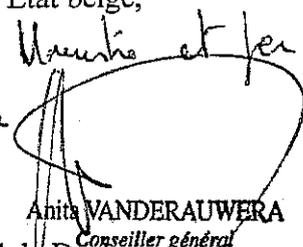
		Cogestion (EUR)	Régie (EUR)
Convention de mise en œuvre		0	500.000,00
Avenant 1	Transfert du reliquat du FEC	0	+ 22.102,77
S/Total Cogestion régie		0	522.102,77
TOTAL		522.102,77	

Le plan financier actualisé de la Prestation de coopération est repris à l'annexe 1 du présent avenant.

Toutes les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le 16 août 2006, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour la CTB,

Carl Michiels
Président du Comité de Direction.

Pour l'Etat belge,
pour le Royaume et par
Belgique

Anita VANDERAUWERA
Conseiller général
Armand de Decker,
Ministre de la Coopération au
Développement

Visé le 22 avril 2006



ANNEXE 1 PLANNING FINANCIER



Titre de la prestation : PROGRAMME D'APPUI A LA REALISATION D'ETUDES ET DE CONSULTATIONS Pays : MALI THEMES
 Code Prestation CTB : MLI 04 014 11 N.I. DGCI : NI 15 825 13 Date de signature de l'A.P. : 30/06/2004 ENVIRO : 0% SOCECO : 0%
 Nom du budget : Durée de la CS : 72 mois - fin du projet 30/06/2009 Date de debut : 01/01/05 GENDER : 0% SIDA : 0%

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	Ventilation détaillée par année				
				2005	2006	2007	2008	2009
VOLET A : ETUDES EXECUTEES OU EN COURS D'EXECUTION								
Résultat 1 : étude 1								
AR1/01	Equipement	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR1/02	Missions	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR1/03	Fonctionnement et Divers	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total Résultat 1-Volet A				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat 2 : étude 2								
AR2/01	Equipement	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR2/02	Missions	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR2/03	Fonctionnement et Divers	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total Résultat 2-Volet A				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat 3 : Etude 3								
AR3/01	Equipement	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR3/02	Missions	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AR3/03	Fonctionnement et Divers	regie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total Résultat 3-Volet A				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total Volet A				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
VOLET B : FONDS DISPONIBLES NON AFFECTES								
Résultat 1 : SOLDE DISPONIBLE								
BR1/01		regie		80.000,00	122.102,77	120.000,00	120.000,00	80.000,00
Sous-total Résultat 1-Volet B				522.102,77	122.102,77			
Sous-total Volet B				522.102,77				
GRAND TOTAL				522.102,77				

